



RAPPORT D'ACTIVITE 2016 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DIGNE LES BAINS

L'article L123-5 code de l'action sociale et des familles définit la mission des CCAS ainsi :

« Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. »

Ce cadre offre donc une grande capacité d'intervention, que le CCAS de Digne les Bains exploite pleinement.

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Digne les Bains se positionne depuis plusieurs années comme un acteur incontournable de l'intervention sociale en faveur des Dignois. Le CCAS de Digne les Bains est connu et reconnu de tous, administrés et partenaires, comme l'outil de la mise en œuvre de la politique sanitaire et sociale de la collectivité. Il intervient au quotidien en lien les différents acteurs et partenaires présents sur le territoire.

Etablissement public autonome, le CCAS est administré par un conseil composé pour moitié d'élus municipaux et pour moitié de membres de structures d'intervention sociale locales. Son fonctionnement est assuré à 75% grâce à une subvention communale.

L'intervention de proximité du CCAS de Digne les Bains permet de répondre aux besoins des dignoises et des dignois, tant par la mise en place d'aides en direction des personnes, que de services à la population ou encore d'animations sanitaires et sociales.

L'ensemble des actions réalisées en 2016 sont précisées dans les rapports d'activité des différents services du CCAS que vous trouverez en pièce jointe : Site Administratif, pôle social, services plus, Centre d'Animation Sociale, Atelier Santé Ville et Conseil Local en Santé Mentale.

L'ensemble de l'équipe du CCAS en lien avec les partenaires locaux a, au cours de l'année 2016, réalisé non seulement les missions obligatoires qui lui incombe mais également développé de nouveaux projets et services qui permettent à tous les citoyens de mieux vivre ensemble dans notre ville.

S'investir pour chacun dans une période où le repli de la société est de plus en plus prégnant, est une belle démonstration de solidarité afin d'améliorer le quotidien de tous.

Je remercie très chaleureusement l'ensemble de l'équipe du CCAS pour sa motivation dans la réalisation de son travail, les administrateurs pour leur implication ainsi que la ville de Digne les Bains pour la confiance qu'elle accorde au CCAS.

Gérard ESMIOL
Vice-Président du CCAS